

## INTRODUCTION

*Ce « programme de travail 2004 » a été élaboré sur la base du document « Orientations 2003-2005 » présenté et discuté lors de la 90<sup>ème</sup> session du Conseil d'administration le 1.4.2003 à Berlin. Il a été adopté lors de la 91<sup>ème</sup> session les 5 et 6.11.2003 à Sèvres. Sa richesse est révélatrice de la diversité des champs d'intervention et des partenariats de l'OFAJ ainsi que, malgré toute la qualité du travail accompli, du chemin restant à parcourir.*

*L'OFAJ remercie ses partenaires pour leurs contributions et se réjouit de la convergence des suggestions et propositions.*

# PROGRAMME DE TRAVAIL 2004

## LANGUES ET CITOYENNETE

### 1. Permettre l'acquisition de compétences clés pour l'Europe, favoriser l'apprentissage des langues :

Pour renverser la tendance à la baisse de l'apprentissage de la langue du partenaire et susciter un intérêt nouveau pour la langue du voisin, l'OFAJ propose de :

- ✂✂ Souligner l'apport linguistique de tous les programmes. L'objectif est d'offrir à tout jeune apprenant la langue du partenaire la possibilité de participer à un échange scolaire ou extrascolaire dans l'autre pays.
- ✂✂ Développer de nouvelles méthodes susceptibles d'améliorer les compétences linguistiques des jeunes, adaptés aux groupes cibles.
- ✂✂ Renforcer l'enseignement précoce des langues : nécessité de l'échange d'éducatrices, de professeurs des écoles primaires et élaboration de moyens adaptés à l'animation linguistique pour jeunes enfants : élaboration d'une méthode pour l'enseignement primaire afin de rendre attrayant le choix du français ou de l'allemand en tant que langues étrangères. Dans ce cadre, mise en place de partenariats par Internet des premières écoles pour permettre un apprentissage réciproque des langues et un échange réel (Tele-Tandem).
- ✂✂ Mettre les expériences extra-scolaires d'enseignement des langues au service de l'école et de l'enseignement professionnel : la méthode « Tandem », élaborée par l'OFAJ et ses partenaires, connaît un écho très positif auprès des participants, jusqu'à présent surtout dans le secteur extra-scolaire. Les expérimentations menées avec des élèves de l'enseignement général ou professionnel ont été très bien accueillies. En coopération avec les autorités scolaires et les classes qui font des échanges, la possibilité devra être donnée à un nombre important d'enseignants de participer à des stages de formation à la méthode « Tandem ».  
Un transfert des expériences de l'extra-scolaire vers les échanges d'élèves ou de jeunes en formation professionnelle, intégré dans la formation des enseignants (par exemple « l'université d'automne », la coopération avec l'Université Franco-Allemande pour la création de cursus communs entre les « Pädagogische Hochschulen » et les IUFM) pourrait contribuer à rendre les échanges scolaires plus attrayants et mieux réussis. Une plus grande ouverture du scolaire vers l'extra-scolaire permettrait des impulsions nouvelles (activités sportives, culturelles, sciences et techniques), tout particulièrement en Allemagne dans la discussion sur les rythmes scolaires (« Ganztagschule » soit des établissements avec des cours toute la journée).
- ✂✂ Soutenir la préparation linguistique des échanges : seul un petit nombre d'organisations (villes jumelées, association locales de jeunesse) proposent à leurs participants une préparation linguistique et culturelle. L'OFAJ propose de créer un groupe de travail pour élaborer une conception adaptable aux divers groupes cibles et les instruments adéquats pour sa mise en œuvre. L'OFAJ suggère de réfléchir, en coopération avec les villes jumelées, à un projet de vaste campagne en faveur de la

langue du partenaire. En même temps, un appel d'offre sera lancé pour soutenir des initiatives novatrices en la matière (exemple : coopération de l'OFAJ avec l'éditeur « Zeitbild », pour lancer un concours destiné aux adolescents en vue de développer un jeu d'apprentissage linguistique sur ordinateur).

- ✍✍ Développer un nouveau programme de bourses s'adressant à un large public et selon le modèle des « bourses de voyage ».

## **2. Promouvoir l'apprentissage interculturel : Favoriser l'engagement des jeunes, renforcer certains programmes et améliorer l'information**

### 2.1.Favoriser l'engagement des jeunes: vivre la citoyenneté

Favoriser l'engagement, la participation et la prise d'initiative par les jeunes français et allemands en

- Accordant un soutien prioritaire aux projets d'échanges sur ces thèmes dans tous les secteurs d'intervention de l'OFAJ. Il faudra réfléchir sur une reconnaissance de l'expérience et des compétences acquises par les jeunes participants à ces programmes.
- Organisant un concours franco-allemand récompensant les meilleurs projets et en favorisant les échanges de bonnes pratiques.
- Organisant un Parlement de jeunes au printemps 2004 avec des participants des 25 pays qui traitera de l'engagement des jeunes dans une Europe ouverte.
- 2004 sera l'année européenne de l'éducation par le sport. L'OFAJ a lancé un appel à tous ses partenaires (pas seulement au mouvement sportif) pour élaborer de nouveaux programmes sur ce thème. Cette initiative trouvera sa place au « Forum société » puisqu'elle s'inscrit tout naturellement dans les problématiques susceptibles d'être abordées au titre du « dialogue des sociétés civiles », comme p. ex. le travail sur la violence et les incivilités, les replis identitaires et communautaristes, le dialogue sur une éducation critique et citoyenne, sur les enjeux de la mondialisation, de l'élargissement de l'Europe, la relation entre sciences et citoyenneté, l'éducation « formelle » et « non-formelle » en France et en Allemagne, l'évolution de la répartition des rôles entre hommes et femmes etc.

### 2.2 Renforcer certains programmes

Objectif : éveiller l'intérêt pour l'international et mieux répondre aux attentes des jeunes.  
Pour cela :

- ✍✍ Renforcer l'offre d'échanges individuels (« Voltaire », « jobs dans la ville jumelle », bourses pour stages pratiques dans le cadre des études ou de la formation professionnelle etc.).

- ✍✍ Poursuivre et intensifier la politique universitaire et les attributions de bourses aux étudiants en fin d'études dans les sciences sociales, économiques ou humaines, l'objectif étant de nourrir la réflexion de l'OFAJ sur la pédagogie de l'interculturel, sur l'apprentissage des langues et sur l'Europe.
- ✍✍ Les jeunes en formation professionnelle sont une des priorités de l'OFAJ. Dans ce domaine, approfondir la sensibilisation à l'interculturel par une intensification de la participation à des échanges trilatéraux. Une concertation avec les administrations en charge de la formation dans les deux pays devrait déboucher sur une meilleure intégration et reconnaissance des échanges dans l'apprentissage des métiers, tout particulièrement de leur apport en matière de compétences interculturelles. Le développement d'outils de reconnaissance et de certification des expériences acquises par les jeunes devrait contribuer à une meilleure attractivité des échanges et donc favoriser la motivation des participants. Pour les échanges de jeunes en insertion sociale et professionnelle, de jeunes défavorisés ou en difficulté, les partenaires font part de grandes difficultés et une adaptation des taux de subvention devrait être envisagée.
- ✍✍ Poursuivre les efforts et la diversification entrepris dans le domaine de la formation de responsables et animateurs de tous les secteurs en favorisant les initiatives conjointes de type BAFA/Juleica ; poursuivre et mener à terme les initiatives de certification des compétences acquises dans ce domaine. Contribuer à l'élaboration de modules interculturels et à leur intégration dans la formation des animateurs dans chacun des deux pays. En même temps, valoriser le travail de recherche de l'OFAJ. La formation et la recherche doivent rester institutionnalisées à l'OFAJ dans le futur. Il ne s'agit pas seulement d'évaluation mais du développement de méthodes pédagogiques appropriées pour les échanges franco-allemands et trinationaux. L'autoévaluation et la démarche qualité relèvent également de ce Bureau.
- ✍✍ Soutenir le travail de mémoire et impulser de nouvelles initiatives, en rapport étroit avec la question des valeurs fondamentales posée dans le contexte de l'unification européenne, valeurs qui constituent la base d'une citoyenneté européenne. Le débat sur les Droits de l'Homme et la démocratie y revêt une importance particulière. De bonnes expériences ont été réalisées avec les méthodes de « relevé de traces » et d'études de biographies, même avec des jeunes au niveau de formation peu élevé. Mise en place d'une concertation sur le livre d'histoire franco-allemand.
- ✍✍ Proposer en coopération avec nos partenaires des activités-phare ( Rallye sécurité routière, Festival de jeunes, Parlement de jeunes) qui renforcent en même temps la notoriété de l'OFAJ et les chances des jeunes de participer à une activité franco-allemande. Le principe de favoriser l'engagement des jeunes en opposition à une attitude de consommation s'applique également dans ce domaine. Une mise en relation des participants avec les structures de l'OFAJ et de ses partenaires peut assurer une pérennité. En outre, participation de l'OFAJ à des Festivals et manifestations tels les Francofolies, la Berlinale, la Fête de la science.

- ✍✍ Faire le bilan et définir des perspectives dans les actions avec de jeunes handicapés. Soutenir les échanges de collaborateurs, évaluer ensemble et développer de nouveaux programmes pour l'avenir.
- ✍✍ Proposer des programmes à des multiplicateurs qui veulent se lancer dans les échanges, pour donner une nouvelle envie de s'engager dans le franco-allemand.

### 2.3 Améliorer l'information

Promouvoir des réseaux :

- ✍✍ Poursuivre la mise en place des « Points Info-Ofaj » en coopération avec les centres d'information jeunesse ou des institutions compétentes au niveau régional ou local, en assurant la formation des personnels concernés. Le Café de l'OFAJ à Berlin aura également pour objectif de servir de centre d'information sur les échanges franco-allemands, de lieu de rencontre, de lieu d'exposition et de cadre pour diverses manifestations.
- ✍✍ Créer un « club OFAJ » grâce à l'Internet et au courrier électronique pour mettre en réseau les partenaires et les personnes actives dans les échanges (des milliers de responsables et d'animateurs, les participants aux échanges individuels de longue durée etc.), les anciens participants avec lesquels l'OFAJ souhaite rester en contact.
- ✍✍ Poursuivre l'élaboration de nouveaux supports d'information : Avec l'aide de nos partenaires mieux utiliser le site Internet de l'OFAJ pour une meilleure mise en réseau des acteurs des échanges. L'OFAJ, centre de ressources : Développement d'une banque de données « apprentissage interculturel » avec des informations et un catalogue du Centre de documentation de l'OFAJ. Des exemples de programmes réalisés dans les différents secteurs en feront partie (« best practices »).

### **3. Transmettre les expériences : les échanges trilatéraux de l'OFAJ**

Pour un élargissement et un approfondissement des échanges trilatéraux qu'il soutient, l'OFAJ propose de :

- ✍✍ Envisager un relèvement du seuil de 5% à 10% de ses programmes.
- ✍✍ Pour les échanges avec les pays d'Europe Centrale et Orientale, réaffirmer la priorité accordée aux futurs nouveaux membres de l'Union Européenne.
- ✍✍ Poursuivre et intensifier les initiatives en direction des pays du Sud Est de l'Europe, particulièrement révélatrices de l'apport de la réconciliation et de la coopération franco-allemande en faveur de la paix en Europe.
- ✍✍ Développer la coopération avec les pays du pourtour méditerranéen.
- ✍✍ Elaborer un service volontaire sous la forme d'un service franco-allemand pour la paix mettant à profit le désir des jeunes de s'engager dans des actions de solidarité.

Les modalités de financement actuellement en vigueur ne permettent pas de prendre suffisamment en compte la faiblesse des ressources des participants des pays partenaires concernés. Une révision des taux devrait être envisagée (par exemple relèvement de la subvention aux frais de séjour pour les participants du pays tiers, relèvement de la prise en charge des frais de programme).

Les programmes de l'OFAJ se heurtent de plus en plus fréquemment aux politiques d'immigration de nos deux pays, avec la difficulté pour les participants des pays tiers d'obtenir des visas pour se rendre en France ou en Allemagne. Comme cela est déjà le cas dans le cadre de protocoles d'échanges bilatéraux, l'OFAJ demande aux Ministères des Affaires Etrangères des deux pays d'œuvrer en faveur d'une gratuité des visas (dont les frais restent sinon à la charge des organisateurs ou de l'OFAJ) et d'une facilité d'obtention sur présentation d'une attestation certifiant qu'il s'agit d'un échange soutenu par l'OFAJ.